



Amiens, le 18 décembre 2014

## Communiqué de presse

### **Politique d'accueil des usagers en préfecture de la Somme**

## **Installation du comité local des usagers**



**Ce jeudi 18 décembre 2014 a été installé en préfecture de la Somme le premier "comité local des usagers", sous la présidence de Jean-Charles GERAY, secrétaire général de la préfecture de la Somme.**

Composé de représentants des services de la préfecture et de représentants des citoyens-usagers, cette instance de concertation et d'échange doit permettre notamment :

- Pour les représentants de la préfecture
  - de présenter l'organisation de l'accueil dans les services et les engagements dans ce domaine ;
  - de rendre compte des actions menées pour améliorer l'accueil et des résultats obtenus ;
  - de recueillir les attentes et propositions du public, usagers et professionnels.
- Pour les représentants des citoyens-usagers
  - de donner leur avis sur le dispositif, les engagements et les résultats présentés;
  - de faire part de leurs suggestions relatives à l'accueil afin de permettre à l'administration d'élaborer des plans d'actions visant à mieux répondre aux attentes de la population.

Ces représentants sont :

- L'association des maires de la Somme.
- Le délégué du défenseur des droits.
- La délégation de la Somme de l'Association des Paralysés de France (APF).
- L'association FO des consommateurs d'Amiens.
- L'association UFC Que Choisir 80.
- L'Union Départementale des Associations Familiales de la Somme (UDAF 80).
- Amiens Métropole / Services Publics de Quartier.
- La Cimade Nord-Picardie (Groupe local d'Amiens).
- Le Conseil national des professions de l'automobile de Picardie.

#### **Contact :**

Service régional de la communication interministérielle ■ 03 22 97 80 36 ■ 0612 32 76 34 ■

L'installation de ce comité est la suite logique de l'engagement de la préfecture dans une démarche d'amélioration constante de l'accueil du public au titre du label "Marianne" depuis 2007 et au titre du label "Qualipref 2.0" à partir de 2015.

- Chaque jour, ce sont plus de 300 citoyens-usagers qui franchissent les portes de la Préfecture de la Somme.
- Chaque mois, ce sont plusieurs centaines de courriers et de courriels et 20.000 appels téléphoniques qui sont traités par ses services.